



## COMMUNICATION

Il arrive bientôt ! Le nouveau site internet sera très prochainement en ligne. Moderne, enrichi, il saura vous donner la plupart des infos dont vous avez besoin concernant votre commune.

En attendant, les infos d'actualités sont mises à jour sur le site actuel et sur la page Facebook (Mairie de Charentilly).

Un concours sera lancé afin de créer un logo représentant la commune de Charentilly et son identité. Des infos très vite.

## VIE DE L'ÉCOLE

*Et c'est parti !*

La rentrée s'est passé correctement avec l'ouverture de



la 6ème classe et un effectif total de 133 élèves.

Cécile Lemarié est la nouvelle directrice et Anaëlle Cormier la nouvelle enseignante.

La réorganisation 6e classe/salles de garderie donne toute satisfaction. Afin de diminuer le nombre d'enfants mangeant ensemble ( suite aux mesures sanitaires), il est maintenu 3 services au restaurant scolaire.

Et la rentrée à peine faite, il faut déjà penser à la suivante: si votre enfant n'est pas inscrit à l'école cette année mais que vous souhaitez le scolariser l'année prochaine, si vous venez d'emménager à Charentilly ou si vous avez un enfant né en 2018 : merci de bien vouloir prendre contact dès à présent avec l'école en téléphonant le vendredi au 02-47-56-70-48 ou en envoyant nom, prénom, adresse et date de naissance de l'enfant à l'adresse mail suivante : ec-charentilly@ac-orleans-tours.fr et ce **avant le 3 novembre**.

## ÉTAT CIVIL

### Naissance :

Le 14 Août : Robin **GUILLOT KACZERGINSKI**, fils de Karine **GUILLOT** et Michaël **KACZERGINSKI**.

### Mariage :

Le 19 Septembre : Mme **Mélanie FONTAINE** et M. **Nicolas DUFOUR**

## VIE DU VILLAGE

*Covid & Animations*

Le virus Covid 19 circule toujours. Le port du masque et les gestes barrière sont de rigueur, protégeons-nous!

En raison de cette épidémie l'animation prévue par le CCAS pour nos aînés fin novembre est annulée. Des cadeaux gourmands seront distribués aux personnes concernées.

Le dispositif de **MOBILITE SOLIDAIRE** est destiné aux habitants des territoires ruraux dont l'accès aux transports est limité ( Absence de véhicule, handicap, personnes âgées...).

Il est assuré par des conducteurs des communes limitrophes, volontaires et indemnisés ( 35 centimes d' euro par kilomètre parcouru). Renseignements :

A la mairie-CCAS : 06 50 08 05 29 - Mme Parisis

A Mobilité Solidaire : 07 66 52 68 91 - Mme Tartarin

Pour connaître les solutions de téléassistance et sur les offres de **PRESENCE VERTE pour la sécurité à domicile des aînés**, vous pouvez aussi contacter le CCAS de votre Mairie.

Rappel : le CCAS peut également intervenir en toute confidentialité pour des familles qui auraient des difficultés financières notamment pour leurs enfants

( cantine, garderie, vie courante,...).

## CONSEIL MUNICIPAL

*Courts extraits Conseil du 10 Septembre -*

Afin de siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs, Mme Valérie BOUIN est désignée en tant que titulaire et m. Jean AGEORGES en tant que suppléant.

De même désignation d'un représentant au sein de l'Agence de GEstion et Développement Informatique ( AGEDI) : M. Guillaume DUBOIS.

Compte rendu des EPCI : lors des premières réunions ce sont les présidents de divers syndicats qui ont été élus.

## CCGC-PR

Conseil communautaire du 15 Juillet 2020 :

Entre autres :

- délégations de pouvoirs du Président de la CCGCPR
- ANVAL (Syndicat des Affluents Nord Val de Loire) : désignation des délégués titulaires et suppléants
- POLAXIS : aménagement tranche 1B en matière de voirie
- Défi Alimentation : informations sur cette initiative sur le site de la CCGC, rubrique Actualités

## MAIS ENCORE

*Incivilités à nouveau !--*

Rue des Ouches des dégradations ont été commises sur les véhicules qui restent dans la rue la nuit. Ces actes ont eu lieu depuis avril 20, au moins 4 à 5 foyers sont concernés. La gendarmerie en est informée et des rondes sont organisées.

## ASSOCIATIONS

*En bref*

\* Les assemblées générales annuelles des associations ont lieu actuellement : Salle Madeleine Guillemot

- le mardi 29 Septembre 20h Association de Parents d'Elèves de Charentilly

- le mardi 6 octobre à 20h30 Union Sportive de Charentilly

- le jeudi 22 octobre 19h la CLE ( Créativités Loisirs Entente) salle maison des associations. Venez vous renseigner sur les activités de ces associations qui œuvrent pour notre commune, attention masque obligatoire et effectif limité à 30 personnes compte tenu des conditions sanitaires...mais que cela ne vous empêche pas de venir.

\* l'Apec est à la recherche de bénévoles qui auraient un peu de temps libre pour aider les enfants de l'école à faire leurs devoirs les lundi et jeudi soir. N'hésitez pas à vous faire connaître en envoyant un message à : [ape.charentilly@live.fr](mailto:ape.charentilly@live.fr)

\* La bibliothèque a maintenant fini de s'informatiser ! Vous pouvez consulter le catalogue des collections de la bibliothèque sur son nouveau site : [mabib.fr/charentilly](http://mabib.fr/charentilly). N'oubliez pas de liker la page Facebook de la bibliothèque (Bibliothèque de Charentilly) !

Concernant les Contes d'Émilie, ceux-ci ont repris le 26 septembre dernier. Attention, cette année, Covid oblige, l'inscription préalable de vos enfants est indispensable. Plus d'informations sur le site de la bibliothèque : [mabib.fr/charentilly](http://mabib.fr/charentilly)

## VOIRIE

*Rendez-Vous*

La réunion avec les riverains de la Rue des Ouches et la Mairie aura lieu le **samedi 17 Octobre à 10h**, R.V. salle Madeleine Guillemot. Pour les habitants du bas de la rue de la Fortinière ( du carrefour Rue des Mailleries jusqu'aux maisons juste après le feu) ce sera le **samedi 7 novembre** même heure et même lieu de rassemblement. Attention compte tenu des conditions sanitaires, 1 seule personne par foyer, merci.

## TRESORERIE DE NEUILLE PONT PIERRE



La trésorerie de Neuillé Pont Pierre nous demande d'avertir les usagers: elle est désormais ouverte au public du lundi au vendredi:

- de 9h à 12h : avec ou sans rendez-vous
- de 13h30 à 16h : sur rendez-vous

## MAIRIE

*Horaires & Communications -*

**Attention à compter du 1er Octobre 2020 la mairie ne sera plus ouverte au Public le jeudi matin.**

Tel : 02 47 56 65 46

Email : [mairie@charentilly.com](mailto:mairie@charentilly.com)

Site Internet : [www.charentilly.com](http://www.charentilly.com)

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s reçoivent en semaine sur rendez-vous.

### Horaires d'ouverture au public

#### MAIRIE :

Lundi – Mardi – Vendredi : de 8h00 à 12h00  
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

#### AGENCE POSTALE :

Lundi – Mercredi : de 14h à 16h30  
Samedi : de 9h à 11h30

Le prochain conseil municipal aura lieu **jeudi 8 octobre 2020, à 19 h** salle polyvalente.  
Public limité à 14 personnes à ce jour  
Le Procès-Verbal officiel du CM du 10 septembre est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie